

Décision Générale colonial

Décision n° 549 du 10 juillet 1943.

n° 549

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 10 juillet 1943
Numéro JO n° 14 du 15/07/1943	Date du numéro 15 juillet 1943

TEXTE INTÉGRAL

ABDOU SAAD, Ecrivain du Trésor est nommé Archiviste et interprète de l'Office Colonial des Anciens Combattants de la Côte Française des Somalis à compter du 1er Juillet 1943. ABDOU SAAD aura droit a l'allocation de DEUX CENTS FRANCS par mois prévue au Budget de l'Office Colonial des Combat tants.